

Le Groupe Vergnet décide d'une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale de l'action

Ormes, le 14 septembre 2023

Le Groupe Vergnet annonce que le Conseil d'administration de Vergnet S.A (« la Société ») a décidé lors de sa séance du 12 septembre 2023, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires, de procéder à une réduction du capital social par voie de minoration de la valeur nominale de ses actions.

La valeur nominale de chaque action de la Société est ainsi ramenée de 2,50 euros à 0,30 euro et le capital social à 37.172,40 euros.

Cette opération purement technique, n'a aucune incidence sur la valeur boursière des actions de la Société, ni sur le nombre d'actions en circulation. Ainsi, à l'issue de cette opération, le capital social de la Société demeure composé de 123.908 actions ordinaires.

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet, "créateur vertueux d'indépendance énergétique depuis 1989", n'a de cesse depuis son origine de permettre à ses clients de maîtriser leur production d'énergie, et ce malgré des conditions géographiques et climatiques difficiles voire extrêmes.

Expert en production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride) sur réseaux non-interconnectés et fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a déjà installé 1000 éoliennes et 402 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 50 pays et regroupe 200 collaborateurs en 11 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007.

CONTACT

Groupe Vergnet
Vincent de Mauny
Directeur Général

investisseurs@vergnet.com